

## Fiche de projet

### FINANCES PUBLIQUES – 20h CM

#### Objectifs de la formation :

Le cours de « Finances publiques » dispensé à l'IPAG vise à transmettre aux étudiant-e-s et participant-e-s les notions clefs de la matière et à les aider à cerner les grands enjeux contemporains des « Finances publiques ». Le cours est organisé pour répondre aux exigences des épreuves des principaux concours administratifs qu'il s'agisse de la Fonction publique d'Etat ou de la Fonction publique territoriale. La formation a également pour objectif de conforter la culture institutionnelle et juridique.

#### Publics concernés :

Etudiant-e-s inscrit-e-s en Licence d'Administration Publique (LAP), en Préparation aux Concours A (PCA) et aux personnes en formation continue (FC).

<b>Contenu pédagogique pour le cours du semestre 1 :</b>
--

INTRODUCTION : LA DEFINITION DES FINANCES PUBLIQUES

#### TITRE 1 : L'APPROCHE GLOBALE DES FINANCES PUBLIQUES

##### Chapitre 1 : Les sources des finances publiques

Section 1 - Les traités et normes européennes applicables aux finances publiques nationales

Section 2 - Les sources de droit interne

##### Chapitre 2 : Les acteurs des finances publiques

Section 1 - Les administrations financières

Section 2 - Les juridictions financières

Section 3 - Les institutions financières internationales

Section 4 - Les institutions financières européennes

##### Chapitre 3 : Les concepts propres aux finances publiques

Section 1 - Les ressources publiques

Section 2 - Les dépenses publiques

Section 3- La gestion de la dette publique

**Dates :** Cours hebdomadaire (20h) le mardi de 10h45 à 12h45